

# PLAN DE GESTION DES ACTIFS

## HISTORIQUE

Le Plan de gestion des actifs (PGA) est un outil qui identifie les priorités d'investissement en matière d'infrastructures. Il comprend, notamment, l'inventaire complet des actifs, leur niveau de risque, les priorités et coûts de remplacements, tout en tenant compte de l'impact des changements climatiques sur ses infrastructures municipales. En outre, le PGA permet aux autorités municipales de mieux cibler ses interventions à long terme, de maximiser ses investissements et ainsi, renforcer ses objectifs de développement durable.

## Étapes de la réalisation du PGA



### 2016 :

- 22 février - Résolution du Conseil (2016-56) / appui de la Ville auprès de la Fédération canadienne des municipalités en vue du financement pour la réalisation du PGA
- 28 février - Lettre à l'honorable Brian Kenny, ministre de l'Environnement et Gouvernements locaux / avis de consultation (PGA, FCM)
- 28 février - Lettre à la FCM pour confirmer le financement de la Ville au PGA
- 29 février - Demande de participation au Programme de leadership en Gestion des Actifs (PLGA) auprès de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)
- 4 octobre - Approbation de la demande par la FCM



### 2017 :

- 7 janvier - Offre de services professionnels de DYNAS Inc. - ingénierie et gestion de projets (Martin LaChapelle) pour la réalisation du PGA
- 16 janvier - Entente avec la FCM à titre de fiduciaire du Fonds municipal vert (FMV) / accord de subvention de gestion des actifs
- 19 et 20 janvier - Présentation du PGA - Phases I et II lors d'une « séance d'affiches » dans le cadre d'une réunion du PLGA
- 28 février - Offre de DYNAS / services professionnels (PGA) acceptée par le Conseil (résolution no 2017-49)
- Juillet - Plan de Gestion des Actifs - \* Rapport final
- 26 septembre - Adoption de la politique no 2017-52 relativement à la Gestion des Actifs municipaux (résolution no 2017-293)
- 15 novembre - Communiqué de presse de la Ville de Saint-Quentin

	<p><b>2018 :</b> Implantation d'un logiciel (Géoportail) en collaboration avec la Commission des services régionaux du Nord-Ouest (CSRNO)</p>
	<p><b>2019 :</b> Présentation publique du concept de la planification de gestion des actifs afin de démontrer à la population l'importance de cet outil en vue d'assurer le remplacement des infrastructures municipales et d'appliquer les principes de développement durable</p>
	<p><b>2020 :</b> Présentation du concept du PGA lors du Congrès de la Canadian Network of Asset Managers (mai 2020)</p>
	<p><b>2021 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>·Présentation du projet global lors du Congrès annuel de la FCM (juin 2021)</li><li>·Demande de subvention financière à la FCM pour la réalisation de la phase 2, soit la mise à jour de la base de données, les formations aux employés et l'ajout d'un logiciel connexe pour le système comptable</li></ul>
	<p><b>2022 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>·Adoption d'une nouvelle version optimisée de la politique</li><li>·Partage de dossiers avec l'AFMNB</li><li>·Consultation avec la Ville de Moncton</li><li>·Formations au personnel cadre</li></ul>

	<p><b>2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>·Présentation de vidéos sous forme de bandes dessinées du concept simplifié - FCM (mai 2023)</li> <li>·Formation aux employés (AFMNB)</li> <li>·Formation au personnel cadre / Atlantic Infrastructure Management Network (AIM Network)</li> <li>·Réalisation du vidéo : Géomatique, Géoportail: Saint-Quentin, Nouveau-Brunswick - AFMNB : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=wI5v42z7Ew8">https://www.youtube.com/watch?v=wI5v42z7Ew8</a></li> <li>·Analyse du système/logiciel à créer qui permettra la démonstration du lien entre le processus budgétaire et le PGA</li> </ul>
	<p><b>2024 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>·Participation à l'atelier sur la collaboration en matière de gestion des actif 2024 de la FCM (avril 2024)</li> <li>·Analyse et installation de nouveaux onglets reliés à la gestion de projets, actifs naturels et changements climatiques en collaboration avec la CSRNO et l'AFMNB</li> <li>·Adaptation du programme comptable/processus budgétaire (Aimsoir) au géoportail</li> </ul>
	<p>...</p>
	<p>...</p>
	<p>...</p>

*\* Les documents mentionnés en annexe dans le rapport final sont disponibles pour consultation à l'Hôtel de Ville.*